

CONSEIL NATIONAL
Session de printemps 1953

Question Arnold-Bâle du 1er décembre 1952.

Le Conseil fédéral sait-il que l'école des hautes études commerciales, à St-Gall - école professionnelle subventionnée par la Confédération - a organisé pour l'hiver 1952/53 un cycle de conférences sur le thème: "L'intégration de l'Europe occidentale"?

Sait-il que sont prévus comme principaux orateurs MM. A. de Gasperi, président du Conseil des ministres italiens, et Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères?

N'estime-t-il pas que des membres de gouvernements étrangers ne devraient pas faire en Suisse de la propagande pour l'adhésion de la Suisse à ces instruments de l'intégration européenne que sont le Conseil européen à Strasbourg et le Pacte de l'Atlantique?

Le Conseil fédéral juge-t-il désirable cette intervention personnelle de membres de gouvernements étrangers dans des décisions qu'ont à prendre le peuple suisse, son parlement et ses autorités?

Réponse du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a appris que l'Ecole des hautes études commerciales à St-Gall organisait pendant l'hiver 1952/53 une série de sept conférences sur le thème général de l'intégration de l'Europe occidentale et qu'elle s'est adressée, pour faire ces conférences, à trois orateurs suisses et à quatre orateurs étrangers, parmi lesquels M. de Gasperi, Président du Conseil des Ministres d'Italie, et M. Robert Schuman, ancien Ministre français des Affaires étrangères. Le premier traitera des aspects culturels de l'intégration européenne, le second de ses aspects politiques. L'Ecole des hautes études commerciales a précisé d'emblée que le but de ces conférences était de renseigner l'opinion publique suisse sur des problèmes actuels et de grande importance pour notre pays.

MM. de Gasperi et Schuman connaissent l'un et l'autre la Suisse et sont renseignés sur sa position d'Etat neutre et sur sa politique traditionnelle. Ils ont toujours fait preuve de sentiments d'amitié et de compréhension pour notre pays. Il n'y a aucune raison de penser que, même s'ils défendent l'idée de l'intégration européenne à laquelle ils sont l'un et l'autre attachés, ils feront de la propagande pour l'adhésion de la Suisse, soit au Conseil de l'Europe, soit au Pacte de l'Atlantique, ni qu'ils s'immisceront dans nos affaires intérieures en intervenant sous une forme quelconque dans des décisions qui doivent être prises par le peuple suisse ou par ses autorités.

D'ailleurs, aujourd'hui le peuple suisse ni les autorités n'ont à prendre aucune décision sur l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe ou au Pacte de l'Atlantique.

Le Conseil fédéral estime donc que les conférences d'information organisées par l'Ecole des hautes études commerciales ne soulèvent pas d'objections, mais peuvent intéresser ceux qui les entendront et l'opinion publique suisse.

